

# Rapport d'activité 2021

# Sommaire

© Xavier Spertini



## 6 Projet de mandat



## 11 Mission Animation territoriale



## 13 Mission Économie et Services aux entreprises



## 19 Pôle Réseaux et proximité



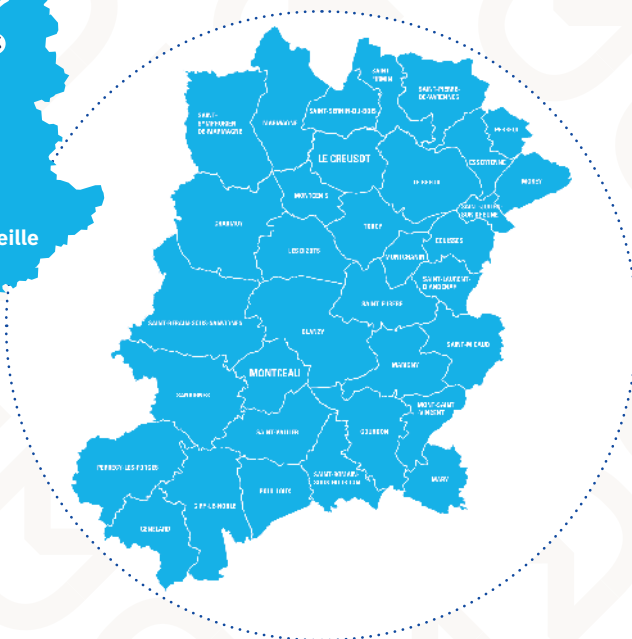
## 25 Pôle Aménagement et Projet territorial



## 33 Pôle Ressources



# En bref



A6



RCEA



THD



TGV

## Les chiffres clés

|                                               |                                                 |                                                                          |                                                                            |                                                                      |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <b>34</b><br>communes                         | <b>280 km</b><br>de fibre<br>optique            | <b>260 m<sup>2</sup></b><br>de pépinières                                | <b>+<br/>de 110</b><br>bars et<br>restaurants                              | <b>11</b> marchés<br>de circuits courts<br>ou vente<br>à la ferme    |
| <b>742 km<sup>2</sup></b><br>de<br>superficie | <b>1</b> cluster<br>ferroviaire                 | <b>1</b> pôle de<br>compétitivité<br>dans la filière<br>nucléaire civile | <b>+ de 700</b><br>clubs et<br>associations<br>culturelles<br>et sportives | <b>+ de 500 km</b><br>circuits de<br>randonnée<br>« balades vertes » |
| <b>97 000</b><br>habitants                    | <b>35 000</b><br>emplois<br>salariés            | <b>3 600</b><br>entreprises<br>dont <b>39</b> groupes<br>internationaux  | <b>1</b> scène<br>nationale<br>et des<br>salles de<br>spectacles           | <b>14</b> sites<br>touristiques<br>et musées                         |
| <b>1 800</b><br>étudiants                     | <b>+<br/>1 000 ha</b><br>de zone<br>d'activités |                                                                          |                                                                            |                                                                      |

# Les compétences



Le développement  
économique



Le commerce



La politique  
de la ville  
et le contrat local  
de santé



L'insertion et l'économie  
sociale et solidaire



L'enseignement supérieur  
la recherche  
et l'innovation



Le patrimoine



Le tourisme



Les infrastructures  
numériques



L'aménagement  
de l'espace public



L'habitat  
et la rénovation  
urbaine



L'urbanisme  
prévisionnel  
et foncier



Le développement  
durable et le Plan  
climat air énergie  
territorial



Les déchets



Les transports urbains  
et scolaires



L'eau et  
l'assainissement



La propreté  
et la voirie





## Questions à **David Marti**

*Président de la Communauté Urbaine  
Creusot Montceau*

### **Quels regards portez-vous sur 2021 ?**

Après une année 2020 bien difficile, je retiendrai tout d'abord que 2021 fut une année intense, sur plusieurs fronts, tout d'abord pour les réponses immédiates apportées par les services publics pour faire face aux conditions sanitaires qui ont conduit à un troisième confinement et, d'autre part, pour la participation de la communauté urbaine à contrer les effets de la crise économique. Ce fut alors la mise en œuvre du troisième volet du Pacte régional porté avec la Région Bourgogne-Franche-Comté pour le soutien à l'économie de proximité, plus fragile et première touchée. Je garderai aussi en mémoire la réorganisation des services communautaires qui a été une évolution importante.

### **Quels ont été les objectifs de cette réorganisation ?**

Nous l'avons souhaitée autour de trois grands axes : renforcement et développement du lien avec les communes et de la relation avec les usagers, amélioration de l'efficacité du fonctionnement pour maintenir les capacités d'investissement à un haut niveau et enfin, refonte de la fonction de développement économique, compétence majeure de la communauté urbaine. Ce changement s'est illustré notamment par la création d'un nouveau service, la Mission Animation Territoriale, ou bien par la réorganisation de l'ingénierie en matière de développement économique avec la structuration de la Mission économie et services aux entreprises.

### **Quels temps forts sont à souligner ?**

En ce début de mandat que j'ai voulu très offensif en termes d'investissements, le calendrier 2021 a été

émaillé de nombreux temps forts, entre lancements de projets et aboutissements d'objectifs. Sans les citer tous, je me réjouis particulièrement de l'arrivée des élèves ingénieurs du département robotique de l'Esirem. Installés tout d'abord au Centre universitaire Condorcet, ils prendront place au site technopolitain, structure dont la première pierre a été posée en février pour devenir un élément absolument majeur du développement économique et de l'innovation. Pour accentuer le rôle moteur de la communauté urbaine en termes de développement du territoire, les Assises de la relance économique ont permis de dévoiler les 50 actions destinées à instaurer une nouvelle dynamique. J'ajouterai aussi la labellisation par l'État de la communauté urbaine au titre de Territoire d'industrie, et également de l'annonce, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, de la construction d'un bâtiment porté par l'Université de Bourgogne et qui sera voué à la nouvelle filière de la métallurgie des poudres.

### **Et en termes d'investissements et de services pour les habitants ?**

2021 a vu également le lancement d'une nouvelle Opah dotée de plus de 7 millions d'euros pour la rénovation de l'habitat, le déploiement de voies douces pour les piétons et les cyclistes, l'avancée de la transformation de l'entrée d'agglomération par le boulevard du 8 Mai 1945 ou encore l'expertise approfondie des schémas directeurs d'assainissement et la refonte de la collecte des déchets ménagers. Malgré les difficultés, ce fut donc une année pleine de réalisations, avec une nouvelle identité tournée vers l'attractivité du territoire et symbolisée par un changement de logo.



# Projet de mandat 2020-2026

## Un territoire porteur d'ambitions et de transitions au service de tous

En 2020, la communauté urbaine Creusot Montceau a fêté ses 50 ans. 50 années qui l'ont vue se transformer, s'élargir de 16 à 34 communes, s'affirmer comme rempart aux crises qui l'ont bousculée - des crises industrielles et minières des années 80-90 à la réactivité dont elle a fait preuve dès le début de la pandémie de Covid – et surtout comme locomotive du développement du territoire.

Le mandat qui s'ouvre doit permettre de poser les jalons des 50 prochaines années, d'accompagner le territoire et ses habitants dans les multiples mutations du quotidien en protégeant les plus fragiles, d'accélérer la transition écologique, d'attirer de nouvelles populations pour qu'elles s'y installent, s'y développent, découvrent ses richesses et sa diversité.

Nature, patrimoine, gare TGV, campus Sud Bourgogne, services publics de qualité, activités et équipements sportifs et culturels..., la communauté urbaine a tous les atouts pour répondre au désamour des grandes métropoles, accéléré par la crise sanitaire. La communauté urbaine transforme l'essai, affirme son ambition, engage les chantiers d'avenir et renforce l'attractivité du territoire. Le territoire doit être au rendez-vous de toutes les transitions : économique, sociale, écologique, numérique, et la justice sociale en être le fil rouge.

## Ce projet de territoire se décline dans les quatre grandes priorités du mandat :

- **La transition écologique  
au cœur de la vie quotidienne**
- **La cohésion sociale et territoriale  
l'identité de la communauté urbaine**
- **Le développement économique  
et l'enseignement supérieur**
- **Le développement numérique  
et la création d'une Smart communauté**

Le projet de mandat se structure autour de 4 axes stratégiques, 13 priorités et 118 actions. Il fixe des objectifs, formule des ambitions et formalise la feuille de route de l'action de la communauté urbaine pour le territoire sur les six prochaines années.

Il comporte de nombreux projets d'investissements qui feront l'objet d'une programmation pluriannuelle d'investissements (PPI), qui représente près de 135 millions d'euros au budget principal sur la période 2021-2026 et plus de 200 millions d'euros tous budgets confondus. Bien au-delà, il projette et définit une vision pour les 12 à 15 prochaines années, à l'horizon 2035, de sorte que le mandat soit la première étape de cette ambition politique.

# Axe 1

*La transition écologique  
au cœur de la vie quotidienne*



## Priorité 1

Développer un habitat et des aménagements urbains qui renforcent la qualité de vie du territoire et son attractivité



## Priorité 2

Des mobilités lisibles et diversifiées permettant de répondre aux différents usages et besoins des habitants, et qui favorisent l'utilisation d'autres énergies pour les déplacements



## Priorité 3

Une gestion des ressources en eau et une performance des systèmes d'assainissement qui s'inscrivent dans un esprit d'exemplarité



## Priorité 4

Porter une politique publique de gestion des déchets qui s'inscrit dans la performance environnementale et la coopération avec d'autres territoires

# Axe 2

*La cohésion sociale et territoriale :  
l'identité de la communauté urbaine*



## Priorité 1

Conforter l'image du territoire et l'esprit communautaire en modernisant les outils de communication et en s'appuyant sur le patrimoine du territoire



## Priorité 2

S'inscrire dans l'amélioration continue de la performance de l'action publique



## Priorité 3

Mettre en œuvre une gestion hiérarchisée et priorisée de l'entretien et du renouvellement de la voirie et de la gestion des espaces publics

# Axe 3

*Développement économique,  
enseignement supérieur, formation :  
appuyés sur les atouts historiques  
et tournés vers la diversification*



## Priorité 1

Renforcer l'attractivité économique du territoire



## Priorité 2

Favoriser l'entrepreneuriat et renforcer l'économie de proximité



## Priorité 3

Soutenir le tissu des petites et moyennes entreprises par le biais de l'innovation et de l'appui des grands groupes



## Priorité 4

Développer l'enseignement supérieur et adapter l'offre d'emploi et de formation aux besoins des entreprises

# Axe 4

*Un territoire connecté qui fait  
du numérique un levier de développe-  
ment pour les femmes et les hommes,  
comme pour les entreprises*



## Priorité 1

Conforter et développer les infrastructures permettant une bonne connexion du territoire



## Priorité 2

Proposer de nouveaux outils et accompagner le développement des usages



# Temps forts

- ❶ Le 4 février 2021 a été posée la première pierre du futur site Technopolitain en présence des partenaires de la communauté urbaine et autour de David Marti.
- ❷ Au début de l'année 2021, le campus Sud Bourgogne a accueilli la formation prestigieuse de l'école d'ingénieurs Esirem pour les étudiants qui se destinent à la robotique.

- ❸ Les Assises de la Relance économique se sont déroulées le 10 mars en direct sur internet à l'intention des partenaires du secteur économique du territoire pour leur dévoiler les 50 actions résultantes des ateliers participatifs.



❶



❷



❸



4 Le 11 mai 2021 étaient présentés à Saint-Sernin-du-bois les neuf nouveaux circuits balisés et ouverts sur les communes de Marmagne, Saint-Firmin, Saint-Sernin-du-Bois et Saint-Symphorien-de-Marmagne dans le cadre de la création d'un réseau d'itinérance pédestre à l'échelle du territoire.

5 La communauté urbaine a renouvelé son Conseil de développement durable

pour une durée de 6 ans. Les membres de ce dernier, issus des collèges « citoyens du territoire », « partenaires du territoire » et « personnes morales et personnalités qualifiées » ont été officiellement installés, le mardi 6 juillet.

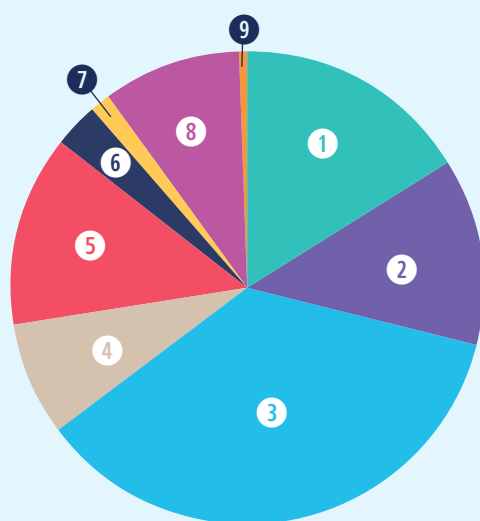
6 Avec 26 réunions publiques en septembre et en octobre, les habitants ont été informés de l'évolution de la collecte des déchets ménagers. Le principal chan-

gement concerne le déploiement de 150 points de proximité, dans les secteurs où l'habitat est peu dense et dispersé pour remplacer la collecte en porte-à-porte.

7 Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la communauté urbaine dévoilait son nouveau logo. L'emblème du territoire est désormais composé du C et du M de Creusot Montceau en un symbole évoquant l'élan et l'évolution.



# Une reprise de l'activité malgré un contexte sanitaire difficile



## Répartition du budget par politique publique \*

- ❶ **Gestion des déchets**  
16,25 % - 12 M€
- ❷ **Transports**  
12,93 % - 9,56 M€
- ❸ **Eau et assainissement**  
35,8 % - 26,45 M€
- ❹ **Voirie**  
7,7 % - 5,67 M€
- ❺ **Économie et enseignement supérieur**  
13,11 % - 9,7 M€
- ❻ **Tourisme et patrimoine**  
3,12 % - 2,3 M€
- ❼ **Infrastructure numérique**  
1,35 % - 1 M€
- ❽ **Urbanisme et habitat**  
9,46 % - 7 M€
- ❾ **Développement durable**  
0,34 % - 0,25 M€

\* Principales politiques publiques hors charges de personnel et dépenses de gestion (fonctionnement et investissement).

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2021 s'élèvent à près de 59,2 M€, soit une consommation à hauteur de 91% du budget total voté. Elles sont en légère hausse, de 1,20%, par rapport au compte administratif 2020.

Les charges à caractère général ont été réalisées à hauteur de 93% de la dotation et s'affichent en hausse de 6,38 % par rapport à 2020.

Les postes les plus importants concernent :

- la politique des déchets : 8,8 M€
- le transport scolaire et la signalisation : plus de 3,9 M€
- l'entretien de la voirie : plus de 3,2 M€
- la défense incendie et les eaux pluviales : 1,5 M€

En diminution de 0,27% par rapport à l'exercice 2020, les charges de personnel s'élèvent à 18,14 M€. Cette diminution de 0,27% s'explique notamment par les départs en retraite et des mobilités de personnel.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 75,7 M€, soit une hausse de 3,16% par rapport à l'année 2020.

Les impôts et taxes représentent plus de 60 % des recettes réelles encaissées et sont en diminution de 0,60% par rapport à l'exercice 2020. Le périmètre a évolué avec :

- le remplacement du montant de taxe d'habitation et de ses compensations par la fraction de TVA pour 10,4 M€,
- l'introduction du foncier bâti pour près de 1,2 M€,

• une partie du produit de la cotisation foncière des entreprises (CFE) désormais remplacée par une allocation compensatrice versée par l'État pour 3,1 M€,

La cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) encaissée en 2021 a été de 6,3 M€, en légère augmentation par rapport à 2020 (+1,2%).

Les dotations, subventions et participations, qui représentent quant à elles près de 23,7 M€, sont en augmentation de 5,4% par rapport à l'exercice 2020.

La dotation globale de fonctionnement s'est élevée en 2021 à 14,7 M€ et est en diminution de 1,55% par rapport à 2020.

L'épargne brute, correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, progresse à 16,6 M€. Elle est en hausse de 8,3% par rapport à 2020, son niveau est plutôt satisfaisant.

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) s'élève donc à 21,9% pour 2021. Cet indicateur est donc maintenu à un niveau favorable au regard des ratios communément admis en analyse financière (taux de plus de 15%). Il permet notamment de mesurer la capacité de la collectivité à investir.

L'épargne nette dégagée, après prise en compte du remboursement du capital de la dette, s'élève à 10,9 M€.

## 24,3 millions d'investissement hors dette

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à près de 30 M€. La réalisation de l'année 2021, hors dette, est de 24,3 M€, avec une répartition par axe du projet de mandat (hors restes à réaliser) qui s'établit comme suit (cf. p. 7) :

### • Axe 1 > La transition écologique au cœur de la vie quotidienne : 11,3 M€

- Habitat et aménagement urbain : 6,1 M€
- Mobilité : 2,3 M€
- Eau et assainissement : 1 M€
- Déchets : 1,9 M€

### • Axe 2 > Cohésion sociale et territoriale, identité de la communauté urbaine : 4,2 M€

- Amélioration de la performance de l'action publique : 1,2 M€
- Gestion de l'entretien et du renouvellement de la voirie : 2,5 M€
- Patrimoine : 500 000 €

### • Axe 3 > développement économique, enseignement supérieur, formation : 8,4 M€

- Attractivité économique du territoire : 2,2 M€
- Favoriser l'entrepreneuriat et le développement de l'économie de proximité : 1,7 M€
- Site technopolitain : 4,5 M€

### • Axe 4 > territoire connecté qui fait du numérique un levier de développement pour les femmes et les hommes, comme pour les entreprises : 365 000 €

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 21,3 M€.



# Mission Animation territoriale

À la faveur de la réorganisation des services, l'année 2021 a vu la création de la mission Animation territoriale (la MAT) au 1<sup>er</sup> juin. Composée de huit agents, elle est rattachée directement au Directeur Général des Services et intervient dans trois grands domaines d'activité : le développement de nouvelles coopérations/mutualisations avec les communes, l'amélioration de la relation à l'utilisateur et le suivi du projet de mandat.



# Un nouveau service pour le territoire



*Rituel estival qui a lieu dans toutes les communes du territoire du mois de juin au mois de septembre, les visites de chantiers permettent aux équipes communautaires et municipales de parcourir ensemble les lieux de réalisations ou de projets.*

## La coopération/ mutualisation avec les communes

La mission a repris le pilotage des groupes de travail mutualisés, créés en 2019 avec les communes, en matière de formation (rencontre avec le CNFPT pour identifier les formations qui pouvaient être organisées en intra sur notre territoire avec une mixité d'agents communauté urbaine et communes en 2022) et en matière d'achats (réunions de travail et mise en relation avec l'UGAP pour les contrôles réglementaires, montage d'un groupement de commande entre communes en matière de Transports scolaires en vue d'un marché public unique). Elle a par ailleurs commencé à travailler avec les élus sur la mise en place d'un service

commun pour le remplacement des secrétaires de mairie. Elle a également été chargée des visites d'été du Président dans les communes (préparation des dossiers de visite, rédaction des compte rendus et préparation des courriers de réponse aux maires).

## L'amélioration de la relation à l'usager

L'ancienne cellule proximité a été transformée en "cellule relations aux usagers" et dotée d'un poste supplémentaire. Le travail des agents a été réorganisé afin de pouvoir prendre en charge, en lien avec les directions métier, les réponses à apporter aux réclamations des usagers. Un peu plus de 8 000 Demandes d'Interventions Techniques (DIT) ont ainsi été traitées dans l'année. Par ailleurs une nouvelle

application mobile (le « relais citoyen ») a été déployée au grand public à partir du mois d'octobre afin de permettre aux administrés de signaler, depuis leur smartphone, les désordres constatés sur l'espace public (trou dans la chaussée, éclairage public défectueux...). L'application permet de géolocaliser le lieu concerné par le signalement.

## Le suivi du projet de mandat

La mission assiste les services lors de la mise à jour des fiches actions qui structurent le plan de mandat (120 fiches globales) et a mis en place un tableau de suivi pour rendre compte aux élus du niveau d'exécution des projets.



# Mission Économie et Services aux entreprises

La mission Économie et Services aux entreprises de la communauté urbaine a été mise en place dans le cadre des Assises de la relance économique. Une nouvelle direction et des objectifs ont donc été initiés pour dynamiser le développement économique du territoire. La nouvelle politique est fondée sur 50 actions de développement répartie dans 4 axes stratégiques.

Renforcer l'attractivité économique du territoire p.14

Favoriser l'entrepreneuriat et le développement de l'économie de proximité p.14 - 15

Soutenir les PME via les grandes entreprises et l'innovation p.17

Adapter l'offre d'emploi et de formation aux besoins des entreprises p.18



# Des actions pour dynamiser le développement économique du territoire

## Renforcer l'attractivité économique du territoire

La Mission économie et services aux entreprises (MESE), porte des actions fortes sur cet enjeu primordial pour le territoire. Le renforcement de l'attractivité économique passera par les objectifs suivants :

- > Mettre en œuvre une stratégie ambitieuse d'image et de marketing territorial
- > Améliorer la qualité de l'accueil du territoire
- > Booster l'attractivité touristique

En ce qui concerne les actions initiées en 2021, il y a :

### Une nouvelle stratégie pour le tourisme

La communauté urbaine a validé la mise en place de la nouvelle stratégie de développement touristique du territoire :

- La création d'un fonds d'hébergement touristique
- L'accompagnement des projets touristiques

- L'aménagement et le développement des activités économiques et touristiques des points d'eau du territoire
- Le développement du tourisme fluvial

La mise en œuvre opérationnelle démarrera en 2022.

### L'accompagnement des projets d'implantation sur le territoire

Huit projets ont été accueillis sur le territoire, avec l'organisation de visites de terrains ou de locaux accompagnée d'une présentation de l'ingénierie d'accueil du territoire (financement, emploi, formation). Quatre projets, sont installés ou vont s'installer : un Datacenter, une activité dans le secteur de la robotique, une enseigne de tissus d'ameublement haut de gamme, une activité d'étude et de maintenance d'équipement.

- À propos du développement des PME du territoire, la mission a suivi 71 dossiers qui concernent des projets d'investissements immobiliers, matériels, des demandes de subventions ou de la mise en relation avec des partenaires économiques. L'objectif est d'être le guichet unique des

entreprises dans leurs demandes d'accompagnements.

## Favoriser l'entrepreneuriat et le développement de l'économie de proximité

Cette 2<sup>e</sup> thématique a pour objectif de favoriser l'économie de proximité et d'accompagner les nouveaux entrepreneurs dans le champ de l'économie classique et du secteur de l'économie sociale et solidaire.

### Le pôle entrepreneurial

La communauté urbaine souhaite soutenir, mettre en valeur et porter l'entrepreneuriat pour développer l'économie de proximité.

En 2021, le nouveau pôle entrepreneurial de la Communauté Urbaine Creusot Montceau compte différents acteurs, qui œuvrent pour apporter une offre de service qui part de l'accompagnement individualisé jusqu'à l'immatriculation. Au total, le pôle entrepreneurial c'est :

- 187 porteurs de projet accompagnés sur le territoire
- 44 créations d'activité
- 12 personnes qui ont bénéficié d'un microcrédit représentant un montant de 85 182 € investis.
- 42% de création dans le secteur du commerce

Des actions de sensibilisation ont également été menées auprès de deux collèges et des étudiants de l'IUT.







*Entreprendre en Bourgogne Sud (EBS) allie pépinière et hôtel d'entreprise pour offrir des services mutualisés aux porteurs de projets et créateurs d'entreprises.*

## L'offre d'hébergement Pépinière EBS

La pépinière et hôtel d'entreprises Entreprendre Bourgogne Sud est un outil d'implantation qui permet aux entrepreneurs de bénéficier, les premières années, d'une aide à l'immobilier d'entreprise par le biais d'un loyer modéré.

EBS accueille 14 entreprises dont 4 qui sont en pépinière d'entreprises et 10 en hôtel d'entreprises.

Six entreprises sont entrées en 2021. Le tertiaire représente plus de 40% des activités des entreprises avec un taux d'occupation du site qui est de 77 %.

### Le commerce

En 2021, la collectivité s'est engagée sur les thématiques suivantes :

- Une fédération et une animation des commerces du territoire

La communauté urbaine apporte un soutien financier d'un montant total de 18 000 euros pour les deux

structures commerciales du territoire qui permet de fédérer et d'animer le tissu commercial.

- Un accompagnement dans le développement des commerces

En 2021, deux comités de pilotage ont eu lieu dans le cadre du dispositif du FISAC.

25 dossiers ont été examinés et 23 ont été subventionnés dans le cadre de leurs projets de rénovation de locaux ou d'investissement matériel pour un montant de 105 277 € d'aides.

Le dispositif s'est terminé en 2021. La communauté urbaine, qui souhaite poursuivre son soutien aux commerçants du territoire, lancera un nouveau dispositif en 2022.

### L'agriculture

La communauté urbaine est engagée dans la production agricole locale à travers son plan d'action qui consiste à :

- Diversifier la production agricole
- Accompagner les projets d'installation

- Favoriser les circuits courts
- Préserver la ressource en eau

En 2021, 11 exploitations agricoles ont bénéficié de l'aide à l'alimentation en eaux de la communauté urbaine, leur permettant ainsi de financer des captages, des forages, des systèmes de récupération et/ou stockage de l'eau.

Le montant total des aides allouées aux agriculteurs s'élève à 54 836€.

Dans le cadre du développement des circuits courts, la Communauté Urbaine Creusot Montceau, en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, accompagne un groupement de producteurs pour l'installation d'un point de vente direct sur la commune du Creusot.







## Soutenir les PME via les grandes entreprises et l'innovation

Les PME et les grandes entreprises sont des viviers en terme d'emplois. Le développement économique passe par un soutien accru et innovant du territoire. La communauté urbaine a pour objectif de :

- Booster l'innovation via notamment le site technopolitain
- Faciliter le partage de ressources et de compétences entre PME
- Favoriser les rencontres et les projets Grands groupes et PME
- Faciliter la commande publique aux PME
- De soutenir le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche en mettant en place un schéma local de développement.

### L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Le montant 2021 mobilisé s'élève à 714 000 euros dont 394 000 € en fonctionnement et 320 000 € en investissement pour la création d'un espace vie étudiante.

La collectivité intervient afin de conforter ou de développer le fonctionnement du Campus universitaire Sud Bourgogne dans l'optique de :

- Promouvoir le site universitaire
- Développer des filières économiques et scientifiques : AES, la robotique, le soutien

à l'international...

- Soutenir l'IUT du Creusot
- Financer les activités étudiantes

La communauté urbaine a lancé une véritable démarche avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement supérieur et des acteurs économiques. Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'action 2022-2026, la Communauté Urbaine Creusot Montceau souhaite s'engager dans l'élaboration d'un schéma de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante afin :

- D'assurer un développement et une consolidation des formations supérieures sur le territoire
- De renforcer l'attractivité du territoire
- De fédérer les acteurs locaux autour du projet local de développement de l'enseignement supérieur et de l'innovation
- De définir la gouvernance à mettre en place localement en vue de la réalisation du plan de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche : modalités de pilotage et d'organisation.

### Le développement de l'innovation par le site technopolitain

La communauté urbaine poursuit le réaménagement de l'ancien lycée Léon Blum afin de créer un espace pour les projets innovants. Un travail a été mené, avec le réseau RETIS, pour définir l'offre de service.

Une offre d'incubation des projets de recherche et d'innovation,

une pépinière d'entreprise innovante, l'installation de l'école d'ingénieurs ESIREM et d'une plateforme technologique 3D seront les principales attractions.

Le site Technopolitain sera un véritable « HUB » de l'innovation pour le territoire de la CUCM et au-delà.

### Le soutien des PME et des activités industrielles par le fonds d'aide à l'immobilier d'entreprise

La Communauté Urbaine Creusot Montceau a mis en place un fonds d'aide à l'immobilier d'entreprise (AIE) qui permet de subventionner à hauteur de 20% du plan de financement les projets d'investissements immobiliers des entreprises en développement. Une subvention qui est plafonnée à 100 000 €.

Six entreprises dans les secteurs suivants : construction habitat, fournitures industrielles, l'informatique, la fabrication d'engins mobiles et de maintenance, ont été subventionnées pour un montant total de 448 390,89 € et 3 088 386,97 € d'investissements.

Au total, ces entreprises représentent un effectif total de 240 personnes avec 40 créations d'emplois supplémentaires grâce au bénéfice de l'aide à l'immobilier d'entreprise mise en place par la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Le soutien aux PME et aux activités industrielles se poursuivra en 2022.



## Adapter l'offre d'emploi et de formation aux besoins des entreprises

La communauté urbaine a lancé un travail pour anticiper et identifier les besoins en formation, adapter l'offre au plus près des besoins des entreprises et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Les structures d'insertion du territoire ont bénéficié d'un montant total en 2021 de 656 255 € de subventions et de 179 474,41 € de marchés publics soit une valorisation totale de 835 729,41 € investie dans le secteur de l'insertion.

Les partenaires œuvrent pour accompagner les jeunes et les bénéficiaires éloignés de l'emploi.

Au total, c'est :

- 1 596 jeunes accompagnés dans le cadre de la mission locale
- 194 jeunes dans le cadre de la garantie jeune et 30 ayant intégré l'École de la 2<sup>e</sup> chance
- 2 145 personnes formées dans le cadre de l'insertion professionnelle.

Un accompagnement des partenaires et de la Communauté Urbaine Creusot Montceau qui a permis de réinsérer :

- 254 personnes qui ont trouvé un emploi en CDD ou CDI de plus de 6 mois et 1 391 personnes sorties avec un contrat de moins de 6 mois.





# Pôle Réseaux et proximité

Le pôle Réseaux et proximité intervient principalement dans le domaine des services à l'usager. Les 270 agents de ce pôle sont répartis dans quatre directions opérationnelles.

Que ce soit pour la voirie territorialisée, la gestion des déchets, le transport et la mobilité ou l'eau et l'assainissement, la vie quotidienne des habitants est au cœur des préoccupations.

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Voirie               | p.20      |
| Transport & mobilité | p.21      |
| Déchets              | p.22      |
| Eau & assainissement | p.23 - 24 |

# Un service ingénierie créé pour améliorer la maintenance

En 2021, la réorganisation des services a permis de créer un service ingénierie au sein de la direction de la Voirie territorialisée (DVT). Ce service a en charge la maintenance des voiries, des ouvrages d'art, des voies ferrées communautaires, les aménagements de proximité et de sécurité. Sur le mandat, chaque année la voirie fait l'objet d'un montant d'investissement de 2M€ (y compris aménagements de sécurité et de proximité) et les ouvrages d'art de 600 000€.

- Sur la maintenance de la voirie, la CUCM a fait réaliser en 2020, par un cabinet spécialisé, un audit des voiries communautaires sur un patrimoine de 1 201 km pour établir une programmation des travaux de réfection à inscrire au projet de mandat 2020-2026. Ce diagnostic a permis de prioriser les voies selon leur état et leur niveau de hiérarchisation (en fonction de leurs niveaux de trafic et des usages).

- Dans le cadre de la gestion de son patrimoine d'ouvrages d'art, la communauté urbaine a engagé la réalisation d'un inventaire de tous les ouvrages de franchissement supportant une voirie communautaire sur l'ensemble de son territoire.

L'inventaire fournit une fiche spécifique par ouvrage et s'inscrit dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

- L'objectif de ces inspections est d'émettre un avis rapide sur l'état de conservation des ouvrages et de hiérarchiser les interventions complémentaires à prévoir dans le cadre de la gestion du patrimoine : inspections détaillées, travaux à réaliser avec niveau d'urgence. Sur ces bases, une programmation de travaux a été établie sur le mandat.

La gestion de ce patrimoine d'ouvrages d'art s'appuie sur des actions de surveillance, d'entretien et de réparation, à ce titre une évaluation visuelle de son

état est obligatoire chaque année. Ce diagnostic est réalisé par les référents et les responsables des territoires qui ont été formés. Ce diagnostic est constitué de documents à renseigner et d'actions de maintenance à réaliser par les équipes territoriales. Ci-dessous le détail de ces actions :

Chaque ouvrage est accompagné de son PV de visite.

Chaque année, une visite simplifiée de l'ouvrage est réalisée par le responsable de territoire avec en support le PV de visite joint.

En amont de ces visites, sont réalisées des opérations d'entretien courant comme l'élimination de toute végétation nuisible sur l'ensemble de l'ouvrage et à ses abords (perrés, talus), le nettoyage des dispositifs d'écoulement des eaux ou encore le maintien en état de la signalisation relative à l'exploitation de l'ouvrage.



## L'éco-pâturage expérimenté

Pour l'entretien des espaces enherbés, une expérimentation d'éco-pâturage a eu lieu sur les hauteurs du Creusot. Depuis juillet 2021, des moutons d'Ouessant ont investi une parcelle communautaire et entretiennent cet espace sans avoir recours aux moyens humains ou matériel de la DVT. La présence régulière

d'un berger assure la sécurité, l'alimentation et la santé du cheptel. Cette expérimentation aux multiples avantages est prévue sur une année. Si elle s'avère concluante, l'éco-pâturage sera étendu à d'autres parcelles de la communauté urbaine.



# Une offre et des équipements optimisés pour une mobilité renforcée



MonRéZO est le service de transports de bus urbains de la communauté urbaine et comprend 8 lignes régulières qui desservent le territoire.

En ce qui concerne la partie signalisation et mobilier urbain, la communauté urbaine gère et entretient un parc d'éclairage de 30 sites, répartis en Zones d'Activités et Industrielles, ainsi que les déchetteries et les centres techniques. Il comprend 950 luminaires et 23 armoires de commandes. Le nombre de carrefours à feux s'élève à 70 sur tout le territoire avec autant d'armoires de commandes.

En 2021, le service est notamment intervenu,

## Sur l'éclairage public :

- Renouvellement de 200 luminaires par un éclairage à LED sur 7 sites ;
- Carrefours à feu : 214 dépannages curatifs et préventifs et reconfiguration du carrefour à feu du marteau pilon au Creusot ;
- 24 comptages routiers et radars pédagogiques.

## Sur le mobilier urbain :

- Poursuite de la campagne de rénovation du jalonnement : intervention sur 64 carrefours

- Amélioration des informations des poteaux scolaires par l'installation de 365 cartouches

- Installation de 8 nouveaux abris-bus

## Sur l'accessibilité :

Les adaptations du réseau et les attentes des usagers nous ont amenés à accélérer le processus. Ainsi, le Schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée (SDA-Ad'AP) prévoyait un budget annuel de 100 000 €, il a été porté à 251 400 € en 2018. La communauté urbaine a décidé par la suite d'un plan pluriannuel et d'investir 500 000 € par an afin de rendre la quasi-totalité des arrêts accessibles. Ainsi en 2021, ce sont 55 arrêts de bus urbains qui ont été réalisés.

## Plus de mobilité vers la gare TGV

Pour ce qui est de la mobilité et afin d'améliorer la desserte de la gare TGV, la ligne TGV a été très

sérieusement renforcée à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021. L'offre proposée permet ainsi d'offrir un service complet :

- Une connexion avec tous les TGV en provenance et à destination de Paris et Lyon ;
- Une fréquence de 14 aller-retour (+4 aller-retour en Transport à la demande) au lieu de 7 ;
- Aucune rupture de charge entre Le Creusot et Montceau, ce qui permet de proposer une ligne Intercité complémentaire, et de fait, des temps de parcours améliorés ;
- Un itinéraire uniforme et simplifié ;
- Un doublement de l'offre de transport en commun entre Montchanin et Le Creusot.

C'est un effort financier important pour la communauté urbaine mais qui permet une desserte structurée et de garantir une liaison efficace entre les trois pôles urbains et la gare TGV.

# Un système de collecte revu en profondeur



L'année 2021 a été marquée par des modifications profondes du système de collecte des déchets sur le territoire de la communauté. En effet, le système tel qu'il était en vigueur, bien que fonctionnel, n'était plus adapté au territoire car ne concourant pas aux optimisations nécessaires en prévision des évolutions réglementaires qui seront coûteuses et qui s'imposeront à nous : augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes, nouveaux flux à gérer que ce soit en collecte ou en déchetteries. La première phase de ces modifications a concerné la mise en place de 150 nouveaux points de collecte de proximité (ou points d'apport volontaire) sur les secteurs les plus ruraux, concernant 15% des habitants. Ils s'ajoutent aux 300 déjà présents dans les centres urbains, mais également à Perreuil, Mary, Saint-Micaud, Marigny et Saint-Romain-sous-Gourdon, où ces dispositifs avaient été généralisés dès l'entrée de ces communes dans le territoire. En interne, un service spécifique composé de

8 agents a été créé afin d'assurer les missions d'entretien, de nettoyage et de lavage de l'ensemble des points. C'est en effet une condition de réussite de la démarche que d'offrir un service pleinement propre et opérationnel.

En complément de ces changements, il a été décidé le passage en collecte bimensuelle du ramassage des bacs jaunes individuels. Ces modifications permettent d'alléger les contraintes sur le personnel et le matériel tout en adaptant la fréquence à la réalité de l'usage des habitants du territoire.

Afin d'accompagner ces changements, un dispositif de communication important a été mis en place, malheureusement partiellement rendu caduque du fait des restrictions sanitaires en cours. Finalement, ce sont 26 réunions publiques qui se sont tenues en fin d'année afin d'informer la population, en plus des interventions spécifiques auprès de commerçants suite au déploiement de colonnes aériennes.

En fin d'année, doit également être soulignée la formalisation de l'engagement dans la démarche d'élaboration du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Elle a consisté en une commission de suivi et l'organisation de 4 ateliers de concertation thématiques (décembre), qui alimenteront le futur programme, pilier des actions de réduction des déchets du territoire.



## Des avancées pour la recyclerie

L'année 2021 a permis des avancées significatives sur la mise en œuvre du projet de recyclerie communautaire avec une proposition formalisée de portage de l'activité par des partenaires, l'acquisition du bâtiment destiné à accueillir cette activité (ex-LogiBazar ZA Sainte-Elisabeth à Montceau), la consolidation du dossier de financement (Région BFC / ADEME et Département de Saône-et-Loire) et l'élaboration des statuts d'une association de préfiguration. Tout est sur de bons rails pour permettre l'aboutissement de ce projet marquant pour ce mandat.



# Une expertise approfondie pour évaluer la grille tarifaire



Plus grand plan d'eau du département et principale réserve d'eau potable du territoire communautaire, le lac de la Sorme a vu, en 2021, sa protection se renforcer. Ce sont donc de nouveaux panneaux qui ont dû être installés pour en informer les pêcheurs.

## Les raisons de l'évolution des tarifs

Le produit des redevances permet à la communauté urbaine de réaliser les travaux de rénovation et de développement des infrastructures, de rembourser les emprunts, de financer les coûts de fonctionnement des services communautaires et des régions intéressées. Une partie du montant de ces redevances en vigueur en 2021 a été fixée dans la délibération approuvée le 26 septembre 2017, le complément et les modalités détaillées ont été fixés dans la délibération approuvée le 20 décembre 2017.

Ces modalités posaient question compte tenu des constats et enjeux suivants :

Le territoire connaît une baisse des consommations de plus d'1% par an en moyenne ces dernières années, qui se poursuit ;

- La situation sociale fait apparaître un nombre important de ménages précaires pour lesquels la facture d'eau pèse lourdement malgré les dispositifs d'accompagnement en vigueur ;
- La facture courante est complexe donc difficile à lire et appréhender ;
- Dans le cadre de l'élaboration de son schéma directeur d'assainissement, la communauté urbaine a mené des études techniques en 2018. Les différentes investigations ont permis d'identifier en détail des anomalies impactant le réseau d'assainissement et les canalisations. Elles ont servi de base à l'élaboration d'un programme de travaux, nécessaires

suite p.24 >



à la mise en conformité du réseau d'assainissement.

Le coût de ces travaux, qui seront menés sur 30 ans, s'élève à 212 millions d'euros TTC.

Le programme d'investissement en matière d'assainissement sur les 10 prochaines années représente 67 millions d'euros TTC, soit 6,7 millions d'euros TTC par an. Les recettes générées jusqu'en 2021 permettent de réaliser actuellement en moyenne 2,80 millions d'euros TTC de travaux par an.

La communauté urbaine a donc engagé en 2021 une expertise approfondie pour évaluer la grille tarifaire et l'impact social en mesurant la précarité en

eau et analyser les perspectives. Elle a ensuite débattu, et enfin fixé les évolutions tarifaires permettant de répondre aux enjeux suivants :

- Assurer durablement le financement et la qualité des services essentiels d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées ;
- Rendre la facturation de ces services plus simple et lisible, plus équitable, et plus incitative à la préservation de la ressource en eau.

La nouvelle grille tarifaire harmonisée entre l'eau et l'assainissement collectif a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2022.



© Aurélien Martin - CUCM

Démarré en novembre 2019, les travaux de renouvellement et d'extension du réseau des eaux usées à Ciry-le-Noble se sont concentrés en 2021 sur le quartier des Ramus.



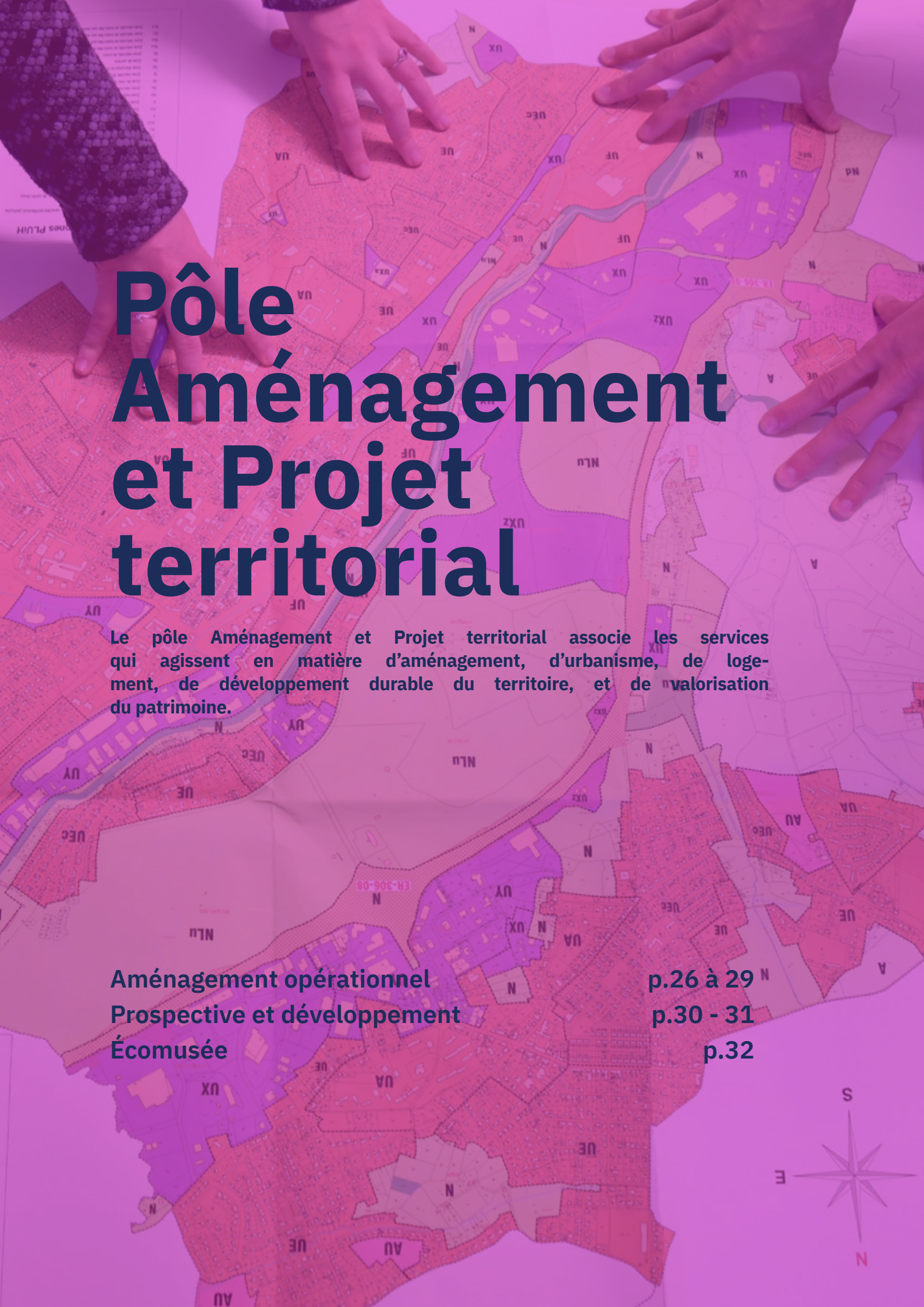
## Préserver la ressource de la Sorme

Les obligations préfectorales actées en 2019 se réalisent progressivement pour améliorer la protection du captage stratégique du service de distribution d'eau potable : indemnités des exploitants agricoles et propriétaires, mise en place des premiers barrages flottants, travaux de signalétiques (panneaux d'information et de police), avant-projet des aménagements des parkings et récupération-traitement des eaux pluviales de voiries.

## Nouveau réseau à Ciry-le-Noble

Démarré en novembre 2019, les travaux de renouvellement et d'extension du réseau des eaux usées à Ciry-le-Noble ont concerné, sur l'année 2021, 26 logements aux Ramus. Ils ont consisté en la pose de 560 m de canalisation pour 17 regards ainsi qu'un poste de refoulement et son enceinte. Une extension de réseau sur 28 mètres avec trois regards a concerné, elle, une seule habitation. Pour la partie eaux pluviales, les travaux ont consisté en 380 m de réseaux et 15 regards pour 28 logements. La fin du chantier est estimée à l'été 2022 pour un montant total de 1 286 000 € HT, subventionné à hauteur de 177 802 € par le Département et 284 285 € par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.





# Pôle Aménagement et Projet territorial

Le pôle Aménagement et Projet territorial associe les services qui agissent en matière d'aménagement, d'urbanisme, de logement, de développement durable du territoire, et de valorisation du patrimoine.

Aménagement opérationnel  
Prospective et développement  
Écomusée

p.26 à 29

p.30 - 31

p.32





# Améliorer et embellir l'espace public

## La mise en valeur du marteau-pilon

Après la transformation en 2020 du boulevard du 8 Mai 45, qui relie Torcy au Creusot, l'ensemble de l'espace autour du marteau-pilon a été réaménagé en 2021 pour mettre en valeur le monument et rendre l'espace public aux promeneurs.

Les circulations ont été revues pour donner aux piétons et cyclistes un espace confortable. Les espaces verts ont été considérablement enrichis : plantations décoratives, arbres et mobiliers urbains invitent à profiter de cet espace totalement repensé pour toutes les générations, en réduisant la place de la voiture. Le montant total de ce chantier s'élève à 2,2 millions d'euros TTC.



© Michel Ciszewski - CUCM

## Montceau, un espace dégagé rue Rouget-de-Lisle

Après la démolition d'un bâtiment à l'abandon, la communauté urbaine a entrepris l'aménagement d'un parking de 26 places tout en améliorant les conditions environnementales : plantations de huit arbres, surface des stationnements perméable et enherbée, cheminements piétons distincts des voitures. Le budget total de l'opération (démolition et espaces publics) s'élève à 150 000 € TTC.



## Génelard, une rénovation de l'axe principal

Inscrit au contrat métropolitain de la Région Bourgogne-Franche-Comté, le projet de revitalisation du centre bourg de Généralard est devenu opérationnel dans une première phase de rénovation de la Rue Nationale et du parvis de l'hôtel de ville. Un embellissement attendu pour cette route départementale, réalisé en partenariat avec le Sydesl pour l'enfouissement des réseaux et le Département pour le revêtement routier. L'espace ainsi aménagé se transforme en zone urbaine, avec l'équilibre des flux piétons, voitures et cyclistes et un accès amélioré aux commerces. La suite de l'aménagement est d'ores et déjà programmée.

Le coût de cette première tranche de la rue Nationale s'élève à 750 000 € TTC.



## Saint-Vallier, du renouveau pour la place des Gueules Noires



En décembre 2021, la commune de Saint Vallier fêtait les 100 ans de la place des Gueules Noires, dans le quartier emblématique des Gautherets. À cette occasion, la communauté urbaine s'était engagée à rénover la place, proche de l'école du quartier et de la Maison relais des services publics. Un embellissement, qui fait la part belle aux espaces naturels, a été conçu par les services

communautaires et inauguré lors de la fête de décembre. Le jeu de boules, les plantations, le mobilier permettent la détente et la vie ensemble. Les cheminements relient l'école au restaurant scolaire en toute sécurité.

Le coût du projet est de 185 000 € TTC.

## Abords de la nouvelle maison médicale de Marmagne

Dans le cadre de son appui aux communes, la Communauté urbaine a aménagé à Marmagne les abords directs de la nouvelle Maison médicale ouverte fin 2021. Les trottoirs, les accès et les plantations ont été conçus et suivis par les services communautaires, pour un montant de 35 000 € TTC.

## Le Creusot, nouveaux aménagements cyclables

En 2021, Le Creusot a accueilli une arrivée du 108<sup>e</sup> Tour de France cycliste. À cette occasion, et dans le prolongement de la rue du stade Jean Garnier, la rue de Nevers a bénéficié d'une réfection complète, en lien avec le Département car il s'agit d'une route départementale. Désormais, son revêtement est neuf, ses carrefours ont été réaménagés pour faire place à de nouveaux espaces verts et une bande réservée aux cyclistes de part et d'autre permet d'aller jusqu'à la route de Montcenis. Coût du projet : 190 000 € TTC.



## Une nouvelle rue pour la Résidence étudiante



À la rentrée de septembre, l'OPAC Saône-et-Loire a ouvert une nouvelle résidence étudiante dans le secteur Mach2. Afin de désenclaver des terrains communautaires, de relier la rue de l'Université à l'avenue de l'Europe et d'offrir une offre de stationnement adaptée, la communauté a créé une nouvelle voie, dénommée Gisèle Halimi.

L'aspect environnemental a été travaillé en intégrant dans l'espace public des stationnements enherbés qui laissent s'infiltrer l'eau de pluie et la rue en sens unique dispose d'un contresens cyclable. Les aménagements agrémentent l'ensemble des accès à la résidence et les cheminements des étudiants. Le projet a coûté 335 000 € TTC.



### Études



© Lucie Lemoine - CUCM

*L'ancienne voie de chemin de fer à Montchanin va devenir une voie cyclable.*

La Direction de l'Aménagement opérationnel suit les chantiers et réalise également les études créatives et techniques des aménagements grâce à son bureau d'étude intégré. Ainsi, six projets ont été totalement conçus et suivis par les services de la communauté urbaine. Parmi les études 2021, on trouve la piste cyclable à créer sur l'ancienne voie de chemin de fer de Montchanin, la place devant la mairie et l'école d'Essertenne, ou encore le parvis de la mairie de Ciry-le-Noble.



# Soutenir la rénovation et la revitalisation urbaines

© AdobeStock



## Revitalisation urbaine



## Habitat-rénovation urbaine

Sur le volet habitat privé, la communauté urbaine a relancé en 2021, une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) pour la période 2021-2024. Ce dispositif, déployé sur les 34 communes du territoire, vise à soutenir les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux de réhabilitation de leurs logements. 700 logements sont concernés sur 3 ans. Démarré à l'été 2021, le dispositif comptait déjà 440 contacts, six mois après son lancement. Une enveloppe de 7,2 millions d'euros de subventions dont 1,6 million de la communauté urbaine a été réservée pour participer aux travaux, avec le soutien de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et du Département de Saône-et-Loire.

La communauté urbaine a par ailleurs, poursuivi l'étude d'OPAH renouvellement urbain engagée en 2020, ciblée sur quatre secteurs urbains des centres-villes du Creusot et de Montceau. L'objectif est d'évaluer la faisabilité du dispositif d'OPAH-RU, en lien avec l'ANAH et dans le cadre des scénarios de renouvellement urbain étudiés.

Enfin, le dispositif BIMBY (de l'anglais « Build in my backyard » traduit en français « Construire dans mon jardin ») visant à favoriser la création de logements à l'initiative des habitants, sans étalement urbain sur des parcelles déjà bâties, a permis de générer depuis 2019, 715 projets de particuliers accompagnés par l'équipe de professionnels de l'architecture et de l'urbanisme du cabinet Lab InVivo.

Sur le volet renouvellement urbain, la communauté urbaine a adopté la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier Harfleur au Creusot, en conseil de communauté du 15 décembre 2021. Engageant les partenaires (Anru, région Bourgogne-Franche-Comté, département de Saône-et-Loire) aux côtés de la Communauté urbaine, de la Ville du Creusot et de l'OPAC à hauteur de 5,7 M€ HT de subventions sur un montant de projet de 14,9 M€ HT, celle-ci décline les orientations opérationnelles du projet, en matière de démolition, reconstruction de logements hors site Anru, accueil d'activités économiques et d'espaces publics.

La Communauté Urbaine Creusot Montceau, la Ville de Montchanin et l'État ont signé la convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain » le 5 juillet 2021. Ce programme vise à définir, sur la durée du mandat, un projet de revitalisation sur l'ensemble des thématiques concourant à l'attractivité et au rayonnement de Montchanin : rénovation de l'habitat, redynamisation du commerce, réalisation d'aménagements urbains, offre d'équipements et de services, etc. Pour ce faire, une cheffe de projet a été recrutée par la communauté urbaine, le 1<sup>er</sup> novembre 2021, cofinancée par l'État et la Banque des Territoires, chargée d'élaborer le programme visé ainsi qu'à l'échelle de la communauté urbaine, une opération de Revitalisation de Territoire (ORT) consistant à renforcer les fonctions de centralité du territoire.

# Le territoire au service du développement durable

## Contrat de Relance et de Transition Écologique

La communauté urbaine a signé fin décembre un Contrat de Relance et de Transition Écologique qui a pour vocation d'intégrer et de coordonner les démarches contractuelles existantes proposées par l'État au profit des territoires, et ainsi de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de transition écologique.

Le CRTE de la communauté urbaine s'appuie sur le projet de mandat validé le 18 mars 2021 pour un territoire porteur d'ambitions et de transitions au service de tous, ainsi que sur les préoccupations et priorités des partenaires territoriaux, au premier rang desquelles les communes.

La stratégie du territoire pour le CRTE vient converger avec les orientations de transition énergétique et écologique fixées dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et le Plan climat air énergie territorial (PCAET). Elle intègre les enjeux et préoccupations du territoire dans les domaines numérique, économique et social. Elle a été formalisée selon trois axes transversaux :

- Préserver les ressources et protéger les populations contre les risques
- Réduire les impacts et mieux gérer les ressources
- Valoriser le capital naturel, social, culturel, économique et produire de nouvelles ressources

## Renouvellement du Conseil de développement durable

Mis en place pour une durée de 6 ans, les membres de l'instance ont été renouvelés en 2021 suite à :

- Une campagne de recrutement de citoyens volontaires sur candidature spontanée pour le collège habitants via la publication de communiqués de presse, d'articles dans la revue communautaire et de flyers et par l'intermédiaire des municipalités qui ont sollicité des habitants non élus de leur commune
- Une invitation directe du président de la communauté urbaine auprès des organismes et personnes qualifiées identifiés pour former les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges

Portée par le service développement territorial durable en coopération avec le service communication, cette campagne de recrutement s'est conclue par l'installation du

nouveau CDD le 6 juillet 2021 par le président de la communauté urbaine qui a reconduit à cette occasion Michel Bouchet dans son rôle de président de l'instance en présence des deux élus référents : Bernard Fredon et Jean-François Jaunet.

Le conseil de développement durable de la communauté urbaine est une instance de démocratie participative qui regroupe des habitants et des représentants d'acteurs socio-économiques et associatifs du territoire et d'organismes partenaires. Interface entre les citoyens et les élus communautaires, le CDD est un espace de débat, d'échange, de concertation et de réflexion qui :

- Contribue aux stratégies, plans d'actions, projets et sujets à enjeux, propres à la communauté urbaine ou concernant l'ensemble du territoire
- Réalise des analyses exploratoires et, à sa propre initiative, se saisit de sujets et enjeux intéressant la communauté urbaine et son territoire





- Crée les conditions de participation des citoyens et des usagers du territoire au développement et à l'évolution de ce dernier

## Lauréat de l'appel à projets Plan de paysage 2021

La Communauté Urbaine Creusot Montceau a été choisie par le Ministère de la Transition écologique pour faire partie des 16 lauréats de l'édition 2021 de l'appel à projet Plan de paysage. Initié autour de la question des mobilités douces et actives, le projet de la communauté urbaine participe de plusieurs autres thématiques : nature en ville, espace public, patrimoine, tourisme, biodiversité et plus globalement cadre de vie.

## La mise en œuvre du schéma d'itinérance touristique se poursuit

### Aménagement de l'itinéraire cyclable Eurovélo 6 :

L'Eurovélo 6 est un itinéraire cyclable structurant labellisé au niveau européen, qui relie Nantes à la mer Noire. La communauté urbaine porte le projet d'amélioration de l'itinéraire entre Saint-Laurent-d'Andenay et Saint-Vallier, le Département étant gestionnaire des autres tronçons. Le projet a pour objet de créer et de valoriser un cheminement cyclable agréable le long du canal du Centre. Le projet d'aménagement



se décline en trois phases opérationnelles, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- 2021-2022 : secteur entre Saint-Laurent-d'Andenay (pont Jeanne Rose) et Montceau-les-Mines (pont de la 9<sup>e</sup> écluse)

Sur cette première phase (de Saint-Laurent-d'Andenay à l'entrée de Montceau), le tracé précis et les aménagements nécessaires ont été définis en lien avec les communes traversées et les partenaires concernés. Une expérimentation entre Blanzay et Montceau, s'est déroulée du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> novembre 2021, afin de tester un nouveau mode de fonctionnement de la route du canal : mise en sens unique de circulation dans le sens Blanzay – Montceau et aménagement d'une piste cyclable double sens en site propre, au bord du canal. Sur le secteur du pont du bois Bretoux jusqu'à Blanzay, sur la D 974 qui longe le canal, la pratique du vélo sera favorisée par la limitation significative de la circulation automobile : sur cet axe, seuls les usages locaux seront maintenus, la circulation de transit ne sera plus possible. L'objectif est de sécuriser et de conforter l'usage cyclable

entre deux des grands centres du bassin minier ; les automobilistes étant invités à se reporter sur la RCEA.

Les travaux liés à cette phase ont été lancés à l'automne pour une livraison à l'été 2022.

- 2023-2024 : secteur du centre-ville de Montceau-les-Mines, entre le pont de la 9<sup>e</sup> écluse et le pont de Lucy
- 2025-2026 : secteur entre Montceau-les-Mines (pont de Lucy) et Saint-Vallier (gare de Galuzot)

Ce projet est estimé entre 3 et 3,5 M€. Il est subventionné dans un premier temps par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### Réseau de sentiers de randonnées

Avec l'ouverture de neuf boucles, représentant 93 km, la communauté urbaine continue le déploiement de son réseau de randonnées communautaire, avec pour objectif de finaliser le secteur Nord en 2022 et les secteurs Centre et Sud en 2023, soit à terme près de 700 km d'itinéraires balisés.

# L'Écomusée Creusot Montceau, une nouvelle organisation



La scénographie de l'exposition *La Commune, Le Creusot, 1871*, à la fois moderne et immersive, a été réalisée selon un cahier des charges écoresponsable.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, la direction Écomusée, rattachée au pôle aménagement et projet territorial, dispose d'un nouvel organigramme plus en phase avec ses missions avec la création de trois services (conservation, exposition et des publics) et une mission de suivi des projets. L'Écomusée a cette année encore connu une ouverture réduite de ses sites et le report de plusieurs événements eu égard au contexte sanitaire. Ce qui ne l'a pas empêché de retrouver ses publics à la faveur d'une programmation culturelle riche et variée !

## Des expositions à succès

Le musée de l'Homme et de l'Industrie a ainsi proposé deux nouvelles expositions : *La Commune, Le Creusot, 1871*, développée à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire des Communes, évoquait la spécificité des événements creusotins au regard de l'histoire nationale ; le deuxième volet de *Citoyennes !* a permis de poursuivre l'hommage rendu aux femmes de notre territoire, qui œuvrent

pour améliorer la vie des autres. À noter que certaines anciennes expositions sont régulièrement prêtées à d'autres structures : c'est le cas cette année du premier volet de *Citoyennes !* présenté aux ateliers de jour de Montceau, et de *Corps de migrants* et *Murs/Murs* empruntées par l'association La Cimade.

À la villa Perrusson, après avoir rencontré un vif succès sur la saison 2020, l'exposition *(re)Création* de Pablo Castillo a été prolongée avec l'ajout de deux nouveaux groupes sculptés d'enfants en grès polychrome.

Parmi la diversité des animations proposées, retenons les visites privilégiées des intérieurs de la villa Perrusson encore en chantier, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Au musée de l'Homme et de l'Industrie, la première nocturne étudiante a permis à un peu plus de 200 étudiants creusotins de découvrir le site du château de la Verrerie.

Côté collections, certaines œuvres ont eu la chance de voyager : à Hambourg, à l'occasion de l'exposition *Modern Zeiten* (les

temps modernes) au Bucerius Kunst Forum ; à Rome, pour l'exposition *Inferno* du palais du Quirinale, et même au Creusot, où le vélo de la championne cycliste cirysienne Josiane Bost a été présenté à l'occasion des festivités du Tour de France.

## De nouvelles acquisitions et une ouverture très attendue

L'année a également été riche en opportunités d'acquisition : une collection de 31 pièces de cristal issues de la Manufacture royale du Creusot ; un griffon sculpté en grès émaillé, réalisé par les établissements Perrusson & Desfontaines ; une usine miniature en bouteille de Joseph Beuchot, écho de sa maquette animée des forges et ateliers de construction du Creusot visible au musée de l'Homme et de l'Industrie ; 4 sculptures de Pablo Castillo, créées spécialement pour la villa Perrusson ; et finalement 3 diapositives de Lumière de verre<sup>®</sup> façonnées à partir des collections de cristaux de l'Écomusée, qui ont servi à une projection monumentale lors de la Nuit des musées 2019.

L'Écomusée a par ailleurs reçu en don manuel deux peintures de l'artiste peintre creusotin Claude Pallot, de la part de l'entreprise Thermodyn.

Le centre de ressources documentaires n'est pas en reste avec l'acquisition de 61 ouvrages pour enrichir le fonds de la bibliothèque et 6 dons manuels d'archives privées. L'intégralité des fonds est accessible à toutes et tous sur rendez-vous : n'hésitez pas à franchir le seuil !

Enfin, le chantier de rénovation de la villa Perrusson est entré dans sa dernière phase en vue d'une ouverture attendue en 2022.



# Pôle Ressources

Composé de cinq directions au service du bon fonctionnement de la collectivité et des directions opérationnelles, le pôle Ressources a été complété par une fonction achat afin de développer une culture de la performance économique et qualitative des achats. Une assistante de pôle assure également le lien entre les directions et gère l'organisation des réceptions.

**La direction des Systèmes d'information**

**p.34**

**La direction de la Logistique et des Moyens généraux**

**p.35**

**La direction des Affaires juridiques  
et de la Commande publique**

**p.36**

**La direction des Finances**

**p.37**

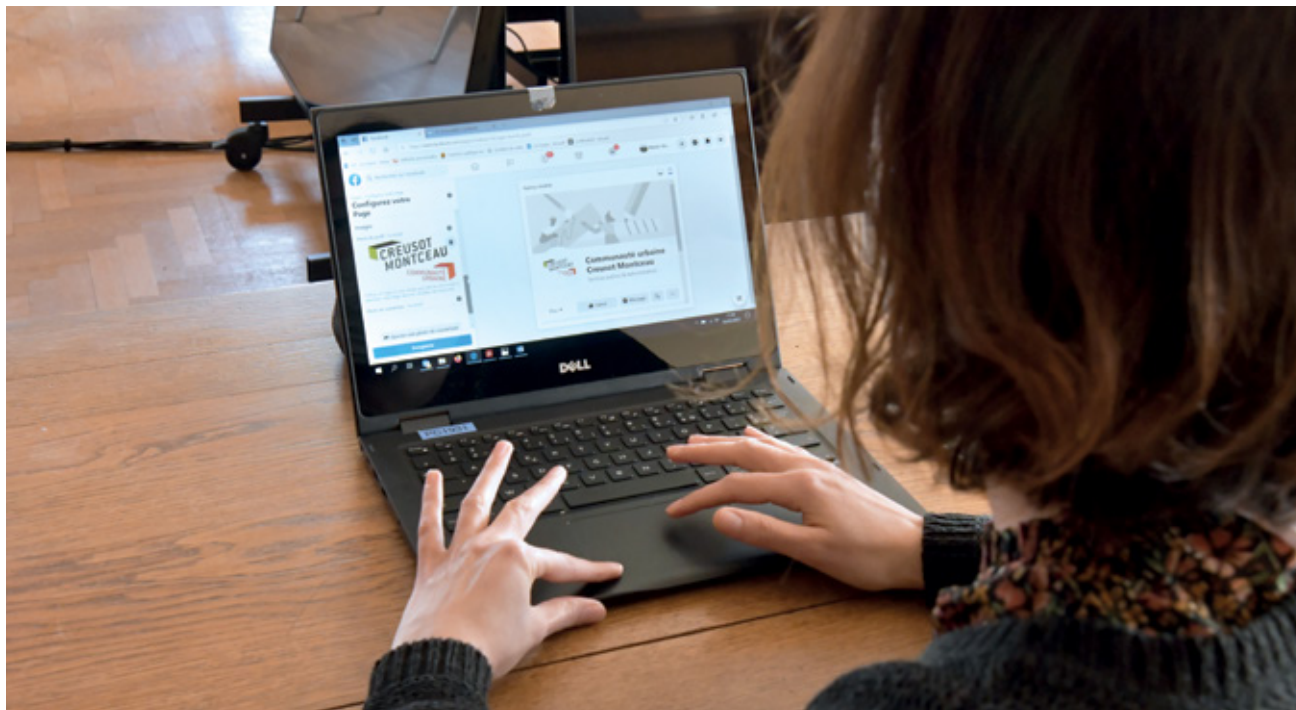
**La direction des Ressources humaines**

**p.38**

**La direction de la Communication**

**p.39**

# La direction des Systèmes d'information



*Le développement de la digitalisation continue au sein de la collectivité avec le télétravail qui concerne 122 personnes.*

Cette année a été marquée par un nombre important de mouvements d'agents avec environ 50 dans le cadre de la réorganisation des services qui viennent s'ajouter au 122 liés aux arrivées/départs.

Un travail conséquent a été réalisé pour donner une seconde vie au matériel récupéré dans le cadre des différents renouvellements. Ainsi 20 ordinateurs et 2 imprimantes ont été donnés à des écoles primaires du territoire tandis que 140 machines ont rejoint l'association Syntaxe Erreur, spécialisée dans le recyclage numérique.

## Le développement de la digitalisation avec le télétravail

Quant au développement de la digitalisation, il continue au sein de la collectivité avec le télétravail (122 personnes concernées), la mise en place du parapheur électronique mais aussi au sein des services, avec le diagnostic voirie, le jalonnement de la signalisation, les demandes d'urbanisme et les bons de commandes.

Enfin la mise en place du télétravail et le développement des applications hébergées dans le « cloud » font de l'accès Internet un élément sensible du SI. Le renouvellement des marchés de télécommunication a été l'occasion de prendre en compte cette contrainte en multipliant par deux le débit actuel et en mettant en place 2 chemins d'accès.



## Attention renforcée sur la cybersécurité

Il s'agit notamment de la mise en place de nouveaux outils pour accroître la sécurité des postes de travail (mise à jour, prise de main à distance, déploiement...) mais aussi d'un travail avec l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information pour préparer un audit organisationnel et technique de notre système d'information.



# La direction de la Logistique et des Moyens généraux



La DLMG a élaboré un plan pluriannuel d'investissement concernant le parc roulant de la collectivité.

Comme la direction de la Logistique et des Moyens généraux (DLMG) est en charge de la mise à disposition pour les différentes directions de la communauté urbaine des moyens matériels nécessaires au bon accomplissement de leurs missions, elle gère, à ce titre, leurs acquisitions, leur entretien et leurs réparations. Elle est également en charge des travaux et de l'entretien des bâtiments occupés par les services communautaires ainsi que de la gestion des archives. En complément, cette direction met en œuvre les mesures de protection des personnels contre la pandémie liée à la COVID-19 (achat et distribution des masques et des mousses et gels hydro-alcooliques, marquages, mises en place de protocoles de désinfection des véhicules et des locaux, ...).

## Un parc roulant à renouveler

Sur la base des conclusions de l'audit mené en 2020 et début 2021 sur la composition de la flotte de poids-lourds, d'engins et de véhicules utilitaires, la DLMG a élaboré un plan pluriannuel d'investissement concernant le parc roulant de la collectivité. Ce plan vise à renouveler les flottes de véhicules et d'engins selon 4 objectifs principaux :

- Accompagner les réorganisations des missions des directions opérationnelles

- Réduire les âges moyens des flottes de véhicules afin de réduire les coûts d'entretien et de réparation
- Lisser les acquisitions et les renouvellements sur la durée du mandat afin d'éviter des investissements trop lourds sur des courtes périodes
- Mettre en œuvre une politique de verdissement des flottes

Ainsi, quatre camions plateaux 3,5 t ont été acquis pour reprendre les missions de collecte du verre et l'entretien des points de collecte de proximité. Cinq camions-bennes à ordures ménagères de 26 t ont été commandés et seront livrés cette année. Pour accompagner la transition écologique, des vélos électriques à usage des agents ont commencé à être déployés.

Sur le plan des travaux de bâtiments et dans l'optique de la création en 2022 d'un service de gestion du patrimoine bâti en charge de l'intégralité du parc immobilier de la collectivité, y compris du parc locatif, la DLMG a acquis des compétences en matière de levées de plans et a commencé sa transition vers une gestion globale des bâtiments.

Enfin en 2021, la DLMG a renouvelé la totalité de ses marchés publics de fournitures et de services concernant les travaux de bâtiments, l'entretien, les contrôles et les réparations de ses flottes de matériels.

# La direction des Affaires juridiques et de la Commande publique



*Malgré les circonstances sanitaires auxquelles il a fallu adapter les conseils de communauté, la continuité des instances communautaires a été maintenue, et avec elles, l'action de la collectivité.*

Sur l'année 2021, la direction des Affaires juridiques et de la Commande publique, comme beaucoup de directions, a été réorganisée. Les trois services historiques de la direction – le service assemblées, le service affaires juridiques et foncier et le service commande publique – ont été fondus en deux services : un services affaires juridiques, assemblées et assurance et un service marchés publics. Cette réorganisation est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Des mouvements de personnels (départ à la retraite, départs, absences, arrivées...) ont également marqué cette année et suscité pour partie cette réorganisation.

## Assemblées

Les circonstances sanitaires ont continué à avoir un impact direct sur les conditions de réunion des instances communautaires. Pour les conseils de communauté en particulier, il a fallu plusieurs fois adapter les pratiques en fonction des crues et décrues du COVID 19.

Ce contexte, auquel se sont surajoutés, sur le second semestre, des mouvements de personnels, n'ont pas empêché les réflexions en cours sur le vote électronique ou la modernisation des panneaux d'affichage de se poursuivre, mais les ont ralenties.

L'essentiel, sur cette période, a été de maintenir la continuité des instances communautaires, et donc celle de l'action de la collectivité.

## Commande publique

Les effectifs de ce service ont été renouvelés à 40% sur l'année 2021. Un tel processus, concentré sur le second semestre, a nécessairement eu un impact sur l'activité du service. Il a fallu, en concertation avec la Direction générale des services, prioriser les procédures à passer et expliquer la situation aux services prescripteurs. Le retour à une situation plus normale s'est dessinée à la fin de l'année.

Sur le fond, 2021 a vu l'aboutissement de la démarche d'audit et le commencement de la mise en place de nouvelles méthodes de travail qui doivent permettre, sur l'année 2022, de faciliter la mise en place de la fonction achat.

## Juridique et foncier

La service affaires juridiques et foncier a participé sur l'année 2021 à quelques dossiers structurants : mise en place du budget annexe Coriolis, rachat du site Konecranes par l'Établissement public foncier de Bourgogne-Franche-Comté, acquisition du bâtiment destiné à accueillir sur la commune de Montceau la future recyclerie, finalisation de la création de la SPL haut-débit avec le Grand Chalon.

En parallèle, il a fallu, notamment pour le foncier et la gestion locative, assurer le suivi des affaires courantes. La situation a commencé à retrouver des conditions de fonctionnement plus normales sur décembre.



# La direction des Finances



© Adobe Stock

La réorganisation de la fonction financière et la dématérialisation de la commande ont particulièrement marqué l'année 2021.

La centralisation de la fonction financière a véritablement pris effet à la fin du mois d'avril 2021. Il en a découlé un processus important d'apprentissage et d'adaptation du métier finances par les équipes. Le travail est donc engagé pour optimiser et harmoniser les processus mais aussi responsabiliser et acculturer à la fonction l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la chaîne comptable. L'année 2021 aura été consacrée notamment à poser les bases. La mise en œuvre nécessite du temps et de l'adaptation, d'autant que l'exercice a particulièrement été impacté par de nombreuses absences.

La direction des finances a, par ailleurs, porté, en parallèle, le projet de dématérialisation de la commande avec la mise en place du module e. achat. Cette démarche, qui a également permis de disposer d'un outil de gestion financière en full web, contribue à l'homogénéisation des processus et à la traçabilité des échanges. L'investissement a particulièrement été important car la direction des finances a formé aux notions et à l'outil plus de 120 collaborateurs.

L'acculturation à la fonction finances se poursuit également avec la mise en place régulière d'ateliers, destinés aux nouveaux arrivants, avec l'apprentissage des bases (comptabilité d'engagement, validation du service fait...) et la découverte et prise en main de l'outil de gestion financière. D'autres

ateliers sont également proposés aux agents qui le souhaitent, permettant de refaire un point sur les différentes fonctionnalités proposées par la GF et de répondre à leurs besoins ou questions sur l'outil. À noter qu'une réflexion sur la mise en place d'un cycle (niveau) est à l'étude.

Par ailleurs, un nouveau budget annexe dédié à la zone Coriolis, géré en comptabilité de stocks, a également été créé à la suite d'une étude menée en interne sur la même année avec les collaborateurs métiers concernés afin d'accélérer le développement de la zone économique.

D'autre part, le projet de mandat adopté en Conseil Communautaire le 18 mars a nécessité, à l'occasion de la préparation du budget pour 2022, de reconstruire les axes d'analyse de suivi de l'investissement (analytique) au sein de l'outil de gestion financière. Il s'agit de manipulations complexes et non sans incidence. La présentation des autorisations de programme, crédits de paiement (AP/CP) votés en conseil a également été repensée afin de gagner notamment en lisibilité.

Et enfin, il convient de ne pas oublier la gestion du quotidien : côté dépenses, le traitement des paiements, le suivi et l'exécution des marchés, les immobilisations, le suivi financier, le cycle budgétaire notamment ; en recettes, la facturation et son suivi, la gestion des subventions...

# La direction des Ressources humaines



*Le 16 décembre 2021, la Direction des Ressources humaines était présente au forum Décroche ton Job du Creusot organisé par Pôle Emploi pour présenter les postes à pourvoir à la communauté urbaine.*

L'année 2021 de la direction des Ressources humaines a été marquée par l'élaboration du Contrat de Relations Collectives au Travail, la poursuite de la réorganisation des services et de la réflexion engagée en 2020 sur les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) au sein de la direction de la Voirie territorialisée inscrit dans le contexte toujours présent du COVID-19.

Le travail engagé sur les TMS s'est poursuivi, avec l'accompagnement de la société Handisertion, pour élaborer un plan d'actions. Quatre groupes de travail ont été constitués et composés d'agents de terrain et de personnel d'encadrement sur la base du diagnostic présenté en septembre 2021 au comité de pilotage. Les axes de travail retenus ont été les suivants : organisationnel, matériel, managérial et ressources humaines. Le plan d'action sera mis en œuvre en 2022.

L'ensemble de la direction des ressources humaines a été fortement mobilisé sur la poursuite de la mise en œuvre de la réorganisation des services : sélection des candidatures, jury, réalisation des formalités de recrutements (arrêtés, contrats, affectations, paie, formation, paramétrages logiciel, organigramme, etc.).

## Le dossier majeur du CRCT

L'élaboration du Contrat de Relations Collectives au Travail constitue l'un des dossiers majeurs qui a impacté l'ensemble des agents de la direction des Ressources humaines en 2021 avec pour rappel une entrée en vigueur fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le travail a été mené conjointement avec les agents de la collectivité à travers la constitution de 4 groupes de travail (valeurs, efficacité, équité et reconnaissance), réunis à 27 reprises et 4 comités de pilotage. Ce contrat englobe : la mise en œuvre des 1 607 heures, du RIFSEEP, du télétravail, l'élargissement de la participation santé au profit des agents, la mise en place de la participation employeur à la garantie maintien de salaire et l'expérimentation de la rupture conventionnelle. Ce chantier d'une ampleur inédite a nécessité un travail de fond et de longue haleine pour l'ensemble des agents de la DRH : refonte complète du logiciel de temps de travail, adaptation et mise en œuvre de nouvelles modalités de rémunération, recensement, collecte et mise à jour des attestations de labellisation des agents, des formulaires de télétravail, simulations financières, etc.

Plus que jamais la direction des Ressources humaines s'est imposée comme une direction ressources au service de tous grâce à l'investissement de l'ensemble des agents qui la composent.



# La direction de la Communication

L'année 2021 a été marquée par plusieurs chantiers de communication structurants permettant à la collectivité de s'affirmer autrement.

## Refonte de l'identité visuelle de la CUCM



La direction de la communication a porté la refonte de l'identité visuelle de la communauté urbaine. De ce chantier, sont nés un nouveau logo ainsi qu'une charte graphique. Ces nouveaux outils pour la direction marquent la volonté de rupture de la collectivité avec la charte qui existait jusqu'alors et laissent se dessiner les nouvelles orientations stratégiques de la communauté urbaine notamment en termes d'attractivité et d'innovation.

Ce nouvel équipement graphique a engagé un chantier de déclinaison des supports de communication. À commencer par la maquette du magazine communautaire l'Actu Creusot Montceau qui a fait peau neuve ainsi que les outils de promotion des politiques publiques de la communauté urbaine.

## Le lancement des comptes officiels sur les réseaux sociaux

En février, la direction a complété ses canaux de communication existants avec la création de ses pages officielles sur Facebook et LinkedIn. Alors que sur sa page Facebook, la communauté urbaine, par la diffusion d'informations de proximité, renforce l'information à destination de ses administrés, elle s'adresse à une communauté de professionnels sur LinkedIn. La présence de la communauté urbaine sur la sphère digitale est un pas vers le rayonnement de ses projets auprès d'autres cibles que les seuls habitants du territoire.

## Au service de l'attractivité du territoire



La direction de la communication a noué des partenariats en faveur de l'export de ses atouts au-delà du territoire :

- les Assises de la relance économique initiées en 2020 mais qui se sont finalement déroulées en 2021 ont été récompensées par les « Trophées des territoires », dans la catégorie résilience collective.
- de nombreux spots à fort potentiel attractif et touristique (la villa Perrusson, les sentiers de randonnées de Saint-Sernin-du-Bois, le marché de Montceau, Mont-Saint-Vincent, le canal du Centre, l'EuroVelo 6, le château de la Verrerie...) ont été filmés par une équipe de vidéastes missionnés par Air France. Objectif ? monter un film sur la qualité du cadre de vie proposé par la communauté urbaine pour diffusion à bord des vols long-courriers de la compagnie au 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Ces chantiers ont été menés parallèlement à ses affaires courantes dans le cadre de la promotion des politiques publiques de la communauté urbaine et de l'information à l'habitant. Le pilotage des refontes des sites Internet de la communauté urbaine et de l'Écomusée a également été orchestré pour des lancements prévus au cours de l'année 2022.

COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU  
Château de la Verrerie, BP 90069, 71 206 Le Creusot Cedex  
tél : 03 85 77 51 51  
[info@creusot-montceau.org](mailto:info@creusot-montceau.org)  
[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)



  
**Creusot  
Montceau**  
Communauté urbaine